

A LA RECHERCHE DE LA LIBERTÉ

Contribution à l'étude du marronnage des Esclaves Malgaches dans les pays esclavagistes aux XVII^e et XVIII^e siècles (Mascareignes et Jamaïque).

par Gilbert RATSIVALAKA

«Quand il s'agit d'examiner des hommes, des frères, la sympathie doit être le fond de la méthode».

Gaston BACHELARD

Pour la période post-coloniale, il existe très peu d'étude sur le problème de l'esclavage dans les îles de l'Océan Indien sud occidental.

En ce qui concerne les Francophones, nous avons la thèse de Razoharinoro : «L'île de France de 1789 à 1803» qui étudie la condition des esclaves à l'île de France (île Maurice) en 1964 et celle de J.M. Filliot sur la «Traite des Esclaves vers les Mascareignes au XVII^e siècle». Quant aux Anglophones, nous ne connaissons que les deux articles du Révérend J.T. Hardyman intitulés «Outline of the Maritime History of St Augustin's Bay» et «The Malagasy slave trade to the Americas 1632 — 1830».

Tous ces travaux et articles ne traitent que certains aspects du problème de l'esclavage et, en particulier, pour ceux des esclaves originaires de Madagascar des conditions dans lesquelles s'effectue le transport vers les pays de destination.

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'études ou de notes sur le destin de ces Malgaches une fois débarqués dans les pays de destination. Pour l'île Maurice, Grant nous donne, cependant, un petit aperçu de leur vie :

«Lorsqu'ils arrivent à l'île de France, ils sont sans autre vêtement qu'un lambeau de toile enroulé autour des reins. On fait ranger les hommes d'un côté du débarcadère et les femmes et les enfants de l'autre et les planteurs les passent en revue et font leurs achats. Frères et sœurs, amis et amoureux sont alors séparés et menés chacun à la plantation à laquelle ils sont destinés ; il y en a qui se livrent au désespoir, s'imaginent que les Blancs vont les manger, qu'ils font du vin rouge de leur sang et de la poudre avec leurs os.»

«Voici quelle est leur vie : au lever du jour, le claquement du fouet les appelle et ils s'en vont aux champs où ils travaillent presque tout nus, sous un soleil ardent : un petit morceau de toile forme tout vêtement. Leur nourriture consiste en maïs moulu bouilli ou en manioc. Pour la moindre négligence, on les lie pieds et poings à une échelle et le surveillant leur administre, avec un long fouet, un certain nombre de coups sur le dos, puis on les envoie au travail avec un collier qui porte intérieurement trois pointes. On peut se douter avec quelle sévérité ces punitions sont quelquefois infligées. A leur retour au camp, le soir, ils doivent prier Dieu pour la prospérité de leurs maîtres»¹.

Les Malgachisants de Madagascar à l'époque coloniale ont beaucoup parlé des conditions et fonctions de l'esclave dans les formations sociales malgaches du XIX^e siècle. Certains ont reconnu qu'elles étaient assez douces et n'étaient pas aussi pénibles que dans les sociétés coloniales esclavagistes européennes pour la même période (par exemple, André 1899, Savaron 1932). Et faut-il rappeler, pour rétablir un juste équilibre, que l'abolition de l'esclavage n'a eu lieu dans les colonies françaises qu'en 1848, c'est-à-dire à peine un demi-siècle avant son abolition à Madagascar.

Mais les esclaves réagissaient d'une manière ou d'une autre à leur condition servile. Ils ont, à toutes les époques et à tous les moments, essayé d'échapper individuellement ou plus souvent en groupes à l'esclavage. Ces tentatives étaient connues sous l'appellation de marronnage. On dit de l'esclave qui s'enfuit de chez son maître qu'il est devenu marron. Ce dernier terme semble signifier — du moins au XVIII^e siècle — sauvage et surtout sans maître. Parce qu'apparemment l'idéologie dominante de l'époque

1 — Il faut relativiser cette description faite par GRANT (cité par Rakoto et alii 1975) dans la mesure où elle est outrée volontairement pour frapper affectivement les lecteurs. Le «lobby» anti-esclavagiste était déjà puissant dans l'Angleterre du début du XIX^e siècle.

voulait que tous les êtres vivants appartiennent à quelqu'un et en contre-point ceux qui n'en ont pas sont par définition des «sauvages». Corrélativement, celui qui veut échapper à la tutelle de son maître est un marron parce qu'il a déjà «goûté à la civilisation» mais préféré redevenir «sauvage». C'est ainsi que l'on parle de cochon marron, de bœuf marron et ... d'esclave marron².

A la «belle époque» de l'esclavage européen, le marronnage était «la plaie» des sociétés coloniales. Les colons propriétaires d'esclaves se trouvaient dans l'obligation de s'organiser entre eux pour faire des battues à la recherche des esclaves fugitifs. Mais très vite — pour ne pas dire dès les débuts du marronnage — les gouverneurs coloniaux institutionnalisèrent la «chasse aux marrons».

Henri Prentout nous donne une idée précise de la manière dont la répression du marronnage s'effectuait à l'Île de France sous le régime napoléonien :

«La déclaration de l'esclave marron doit être faite par son maître au commissaire civil dans le délai de huit jours sous peine d'une amende de 100 francs. Les noirs fugitifs non déclarés ne seront pas remboursés s'ils sont tués par les détachements et, s'ils sont pris, seront confisqués. Les marrons déclarés qui auront été tués, seront remboursés au prix de 400 francs. Les esclaves absents pendant six mois sont réputés grands marrons et sujets à peines qui sont, pour la première fois, d'une année de chaînes, pour la seconde, de cinq années, pour la troisième fois, à perpétuité, avec indemnité pour le propriétaire. Les noirs détenus en prison seront nourris et soignés aux frais de la commune générale des habitants.

«Pour la poursuite des marrons, il est organisé neuf détachements à l'Île de France, onze à la Réunion, dont les Chefs nommés par le capitaine général et placés sous les ordres des commandants de quartiers formeront leur détachement comme ils le jugeront convenable»³.

Et, comme toujours, des hommes «libres» vont se spécialiser dans ce genre d'activité, comme plus tard aux États-Unis on trouvera des «Chasseurs de primes».

2 — Historiquement le terme marron vient de l'Espagnol Cimarrón.

3 — cf. Prentout 1901. A noter que cet auteur a recueilli des informations dans le «Code Noir» publié par Delaleu.

«Les hommes du détachement toucheront des primes pour chaque noir capturé, moindres, lorsque le noir aura été tué ; en ce cas, ils devront présenter, avec une attestation écrite de leur chef, le poignet droit du tué» précisait les articles 32 et 33 de Decœen pour les Mascareignes⁴.

Malgré cette répression inhumaine et, lorsque les conditions géographiques et économiques le permettaient, il arrivait très souvent que les esclaves marrons ne soient pas repris. Ces troupes, toujours soumises à l'un de ses membres vont alors harceler constamment les plantations de leurs anciens propriétaires. Pour survivre, elles iront voler tout ce dont elles auront besoin dans les plantations.

En effet, leur repaire n'en est jamais très éloigné bien qu'il soit difficile à trouver et elles peuvent vivre ainsi pendant des années. Cependant, pour diverses raisons, elles finissent toujours par disparaître soit par la mort de ses membres, soit par la capture par les chasseurs d'esclaves, soit, enfin, par leur intégration dans un groupe plus important.

A l'origine, ces marrons proviennent toujours d'un soulèvement individuel ou collectif des captifs travaillant dans les plantations.

Orlando Patterson nous donne, pour l'île de la Jamaïque, les conditions rendant possibles ces révoltes⁵. Elles proviennent :

Tout d'abord, de la proportion entre maîtres et esclaves. Pour lui, quand elle atteint un dixième, toutes les mesures de sécurité pour empêcher une révolte d'esclaves sont inefficaces. Elle favorise alors le marronnage des esclaves.

Ensuite, la proportion des esclaves nés dans le pays d'esclavage doit être plus faible que celle en provenance de l'extérieur : «*The higher the proportion of slave recruited from outside the system, the greater was the probability of rebellions taking place*».

La troisième condition doit être que les esclaves immigrants doivent être originaires d'une même aire géographique dans la région de départ. Le maître d'esclaves qui possède un nombre

4 - Ibidem, p. 134, n° 6 : «Pour les Caraïbes, nous savons seulement que les chiens ont été dressés spécialement pour la chasse aux esclaves marrons (Cuba) et qu'on importait aussi des Indiens pour pratiquer le même travail.

5 - cf. Patterson 1970. Comme on le verra par la suite nous nous appuyerons beaucoup sur cet important article de Patterson qui est originaire de l'île de la Jamaïque et actuellement professeur de Sociologie à l'Université de Harvard aux Etats-Unis.

important venant d'un même pays risque beaucoup plus une révolte que celui dont les esclaves sont d'origines géographiques différentes.

La quatrième vient des conditions géographiques pouvant favoriser une guerre de guerillas.

La cinquième est celle de l'existence d'un grand nombre de propriétaires absentéistes.

La sixième, celle de la présence d'une économie dominée par les entreprises de type monopolistique (en particulier, grandes plantations pratiquant la monoculture).

La septième est la disproportion entre mâle et femelle dans la classe des «hommes libres». Si les révoltes réussissent, on assiste alors à l'émergence de véritables sociétés d'esclaves marrons qui peuvent vivre d'une manière relativement autonome par rapport à la société de leurs anciens maîtres.

Comme déjà dit, ces sociétés ne sont viables que si :

— les conditions écologiques leur permettent la mise en place d'un système agricole assurant au moins la nourriture quotidienne mais aussi la culture de certains produits tropicaux, la cueillette et la chasse des productions naturelles de la région d'implantation. En effet, ces dernières permettent d'effectuer des échanges avec le monde extérieur pour l'obtention de produits manufacturés (en particulier, fusils, poudres et munitions) ⁶.

— Elles possèdent un assez grand nombre de femmes. Ceci permet aux hommes de ne pas se risquer dans les plantations à la recherche des femmes esclaves. Cette condition semble être importante car les seules sociétés marronnes qui ont traversé le temps ont été celles où le problème des femmes a été réglé d'une manière satisfaisante.

Il est à noter, ici, que les femmes dans les sociétés marronnes, outre leur rôle de «reproduction», ont joué un rôle idéologique important à l'intérieur de ces sociétés (devins, possédés). Un village de noirs marrons de la Jamaïque portait le nom de «Nanny Town» du nom de la grande prêtresse de la communauté.

— Enfin, si ces sociétés marronnes possédaient un noyau d'esclaves récemment arrivé et ayant une conception précise des

--⁶-----

6 — L'objectif des bandes de chasseurs d'esclaves a toujours été le repérage de ces champs cultivés. En effet, leur destruction suffisait pour réduire une communauté d'esclaves marrons. Les combats décisifs se déroulaient d'ailleurs pour la protection ou la conquête de ces champs.

conditions de viabilité d'une société libre et indépendante ⁷ .

— Or l'existence de ces noyaux était très fréquente à l'époque de la traite européenne des esclaves vers toutes les régions du globe et, en particulier, vers les Amériques.

Ceci s'explique par le fait que le moyen principal de « fabriquer » des esclaves dans les pays exportateurs était la guerre, très souvent suscitée par les acquéreurs. En effet, la défaite dans une guerre signifiait la réduction en esclavage et l'exportation vers l'outre-mer.

Il en résulte alors que la cargaison d'un négrier était souvent homogène ethniquement parlant et ceci était particulièrement vrai aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais beaucoup moins pour le XIX^e.

Ce sont ces cargaisons qui forment le noyau dur à l'origine des sociétés marronnes.

Nous voulons aborder rapidement dans ce travail la part prise par les esclaves d'origine malgache dans le marronnage. Les textes consultés montrent que, dans les régions et sur les bateaux où des Malgaches ont été transportés ou importés comme esclaves, qu'ils ont toujours formé ces noyaux durs de marrons pouvant mettre en cause l'existence même de la société « libre » ou la sécurité du navire. Cette reconquête de la liberté commençait donc dès l'arrivée à bord du navire négrier et le voyage n'était pas sans danger pour les capitaines imprudents.

En 1762, le navire le « Silhouette », sur lequel voyageait l'astronome Le Gentil, faillit être la victime d'une révolte des esclaves que ce négrier ramenait de la baie d'Antongil pour l'île de France.

Le Gentil nous relate les faits :

« Ils conspirèrent entre eux de se sauver en nous assommant tous avec leurs gamelles lorsqu'ils auraient mangé, de profiter des bateaux et des pirogues que nous avions à bord pour se sauver » (Le Gentil 1781, II, p. 381).

7 — L'existence de ces noyaux était nécessaire car ces nouveaux esclaves possédaient encore une certaine idée de la viabilité d'une communauté autonome. Tandis que des esclaves créoles (i.e nés dans la colonie d'esclavage) ne pouvaient avoir comme modèle que la société de leur maître. Ils tentèrent, en cas de marronnage réussi, de reproduire le même modèle que celui de leur maître d'où une déformation car on se retrouva, tôt ou tard, en présence d'esclaves d'anciens esclaves dans la société ainsi constituée.

D'après Le Gentil, le Capitaine du «Silhouette» avait fait une grosse erreur en donnant l'ordre d'enlever les fers des captifs dès que le bateau eut quitté son mouillage, tandis que les côtes malgaches étaient encore en vue. Le complot avorta par la dénonciation d'un traître. Et Le Gentil, tout homme éclairé de son époque qu'il était, avait des armes pour se défendre :

«Quoique je regardasse le droit de ces noirs aussi bon que le nôtre, quoique je convinsse qu'ils avaient autant de droit de chercher à se mettre en liberté que nous pouvions en avoir de les mener esclaves à l'Île de France, cependant le droit de me défendre me parût le premier, et, je pris en conséquence, les armes ... » (Idem, p. 381).

Mayeur, l'un des meilleurs connaisseurs de Madagascar dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ne diffère pas de Le Gentil dans son avis. Parlant, en particulier, des Sakalava, il écrit :

«Quant aux esclaves sakalava, ils y ont été toujours rares, les traites dans les années les plus favorables ne s'y sont jamais élevées au-dessus de cent cinquante têtes, et d'ailleurs, ils sont la pire espèce de tous, inquiets, remuants, portés à la révolte, *ils jettent la dissension dans les vaisseaux*. Les femmes sont aussi à craindre que les hommes»⁸.

Nous avons vu jusqu'à présent, des esclaves transportés vers les Mascareignes. Mais dans les autres régions de la diaspora malgache, le problème restait le même. A la moindre imprudence des capitaines de navire négrier, la révolte éclatait et le navire était en danger.

Georges Mac Call Theal qui a publié, entre 1898 et 1903, de nombreux textes concernant l'Histoire de l'Afrique du Sud, nous rapporte l'aventure arrivée au navire hollandais le «Meermin» qui rentrait au Cap avec une cargaison d'esclaves achetés à Madagascar. La révolte ayant éclaté sur ce navire ne sera pas matée :

«En 1765, le navire du Cap, le «Meermin» fut envoyé par la compagnie à Madagascar pour y prendre un chargement d'esclaves : le subrecargue fit escale à plusieurs ports et en acheta cent quarante des deux sexes. Pendant le voyage de retour, le capitaine Gerrit Mulder leur fit enlever leurs fers et, peu de jour après, le 18 février 1766, le subrecargue leur ayant remis impru-

8 — Nicolas Mayeur, Voyage à la côte de l'Ouest au Pays des Esclaves (p. 63 de notre transcription du manuscrit)

demment un certain nombre de sagaie pour les polir, ils saisirent l'occasion qui leur était offerte et se levant à la fois, tuèrent le subrecargue et les hommes qui étaient sur le pont au nombre de vingt-quatre. Il y en avait vingt-neuf dans l'entre-pont dont aucun n'eut la permission d'en sortir pendant 48 heures mais, après ce temps, par l'intermédiaire d'une femme, il fut fait l'arrangement suivant : que les Malgaches ne feraient pas de mal aux Blancs, mais que ceux-ci s'engageaient à les conduire à Madagascar. L'équipage ne tint pas parole et fit retour pour le Cap des Aiguilles où ils arrivèrent après une traversée de quatre jours. Les Malgaches, croyant que c'était leur pays, demandèrent aux matelots de jeter l'ancre à quelques milles de la côte et de mettre à la mer les deux canots où une cinquantaine d'entre eux tant d'hommes que de femmes, prirent place promettant d'allumer les feux dès leur débarquement, si tout était bien, et de renvoyer les embarcations chercher leurs compagnons. Auprès de l'endroit où ils atterrirent, il y avait la ferme d'un nommé Mathieu Rostock ; dès qu'ils eurent aperçu la maison, ils comprirent qu'on les avait trompés. Leur arrivée fut vite connue ; les fermiers des environs accoururent et, comme ils ne voulaient pas se rendre, les attaquèrent à coups de fusil ; quatorze furent tués et les autres furent faits prisonniers.

Ceux qui étaient restés à bord s'impatientsaient de ne pas voir revenir les canots. Comme le courant portait à terre, les matelots exposèrent leur situation dans plusieurs lettres qu'ils mirent dans les bouteilles et les jetèrent par-dessus bord ; dans ces lettres, ils demandèrent qu'on allumât des feux sur le rivage ; deux des bouteilles ayant été recueillies sur la plage, on alluma les feux comme ils le désirèrent. Les Malgaches coupèrent alors les cables et quand le Meermin fut près du rivage, six d'entre eux montèrent dans une petite barque et allèrent à terre où ils furent de suite appréhendés ; l'un d'eux fut tué, les cinq autres furent faits prisonniers. A cette vue, ceux qui étaient encore à bord attaquèrent l'équipage qui put leur résister jusqu'au moment où le navire fut à la côte ; les Malgaches durent alors se rendre. Cent douze esclaves furent menés au Cap. Quant au Meermin, on ne put le renflouer et la mer le mit en pièces» (Theal, cité par Rakoto *et alii* 1975, fiche 7).

Eric Axelson nous rapporte un curieux accident dû à un esclave malgache, accident qui a assombri pendant quelques temps les relations luso-britanniques dans le dernier quart du XVIIIe siècle.

«... un bateau anglais le «London» transportant des esclaves de Madagascar aux Barbades fit naufrage sur la barre [au large de l'île] du Mozambique.

«Un esclave, venant du navire naufragé, chercha refuge dans le fort [portugais], déclarant que les Anglais voulaient le tuer⁹. Il jura qu'il avait déjà servi sous Antonio de Malo de Castro et avait embarqué avec lui en 1673 sur le Nossa de Senhora Ajuda¹⁰.

«Au large du Cap de Bonne Espérance, le bateau portugais tomba sur le «London» et un autre navire anglais dont les équipages montèrent rapidement à l'abordage de l'Ajuda, le pillèrent et le brûlèrent et tuèrent tout ce qui était à bord sauf lui et deux femmes, plus tard ils capturèrent un autre bateau portugais en route vers le Brésil.

«Les Anglais déclarèrent que *cet esclave avait fomenté une mutinerie*¹¹ et demandèrent qu'il leur soit rendu pour être puni. Le Gouverneur accéda à la demande et il fut mis à mort.

«Cependant à son arrivée, Sousa de Lacerda¹² décida qu'il y aurait pu avoir une part de vérité dans les déclarations de l'esclave et ordonna un *dévassa*¹³. Selon le *dévassa*, les Anglais étaient coupables de piraterie, ils furent arrêtés et leurs biens confisqués. A Goa, on jugea qu'une affaire aussi grave ne pouvait être tranchée qu'à Lisbonne, trois des prisonniers (le commandant était mort à Goa) furent envoyés au Portugal avec les copies de l'enquête.

9 - Rappelons qu'au XVIIIe siècle, la principale place forte lusitanienne en Afrique Orientale était la ville de Mozambique située sur une petite île au large du continent, placée environ à la latitude actuelle de la ville malgache de Maintirano.

10 - Nous n'avons aucun renseignement sur Antonio de Melo de Castro rapporté par Axelson comme ayant navigué dans les eaux de l'Océan Indien en 1673. Signalons, toutefois, que le nom du premier Gouverneur Général portugais du Mozambique colonial (décret du 19-4-1752 du roi du Portugal Don José) était un certain Francisco de Melo e Castro qui pouvait être celui cité par Axelson.

11 - C'est nous qui soulignons.

12 - D'après Axelson, Gaspa de Sousa de Lacerda fut nommé par le vice-roi des Indes Portugaises Capitaine Général du Mozambique, c'est-à-dire Gouverneur du Mozambique et dépendant encore au XVIIIe siècle de Goa.

13 - On appelle, dans la législation portugaise, *dévassa* une enquête judiciaire spéciale, en quelque sorte une commission spéciale d'enquête destinée à faire la lumière sur une affaire précise.

Leur arrivée à Lisbonne assombrit les relations entre le Portugal et l'Angleterre...» (Axelson 1968).

Ces témoignages nous montrent que les esclaves malgaches profitaient de la moindre occasion pour reconquérir leur liberté. D'autre part, il semble bien que pour les Malgaches, liberté signifie retour à Madagascar. Et tant qu'ils en avaient la possibilité, l'objectif était le retour. Et cette soif restait la même si le pays d'esclavage était encore proche de la grande île.

On sait depuis longtemps qu'aux Mascareignes la toponymie porte les traces du marronnage des esclaves malgaches (Mafatte, etc. . .). Mais ces lieux de refuge semblent n'avoir été que temporaires et l'objectif restait toujours le retour à Madagascar.

En 1806, Mayeur écrivait à Barthélémy Huet de Froberville parlant des esclaves malgaches :

«Il n'est pas de peuples plus doux, plus intelligents, ni qui se façonnent plus aisément aux manières de ceux qu'ils fréquentent. Nous sommes tous les jours à même de nous en convaincre dans notre isle. Ce sont ici nos plus habiles ouvriers, nos meilleurs domestiques : *et sans le malheureux penchant au marronnage que je crois fortifié par le voisinage de leur pays et l'espoir qu'ils conçoivent d'y rentrer* ¹⁴ on n'aurait point de castes d'esclaves auxquels on peut donner la préférence sur eux» ¹⁵ .

Pour la même période nous avons encore une indication de Prentout (1901, p. 124) à partir d'autres sources :

«On remarque déjà la diversité d'origine des Malgaches, la civilisation assez avancée de quelques-uns d'entre eux ; mais ils sont enclins à la désertion, ils sentent la grande terre proche et cherchent à s'emparer d'un canot ou à construire une pirogue avec laquelle ils ne craignent point d'entreprendre une traversée de cent lieues».

On sait également que certains ont réussi et au XVIIIe siècle, Dumaine signalait dans un de ses rapports à ses supérieurs le passage à Foulpointe de navires à la recherche d'esclaves fugitifs que l'on soupçonnait être revenus à Madagascar.

En effet, les esclaves malgaches des Mascareignes savaient qu'en tournant la proue de leurs embarcations vers l'Ouest, ils

14 - C'est nous qui soulignons.

15 - Lettre de Mayeur à Barthélémy H. de Froberville, in : Valette 1968

ne pouvaient qu'aboutir sur un point quelconque de la côte est de leur pays.

S'il en était ainsi pendant le transport aux Mascareignes du marronnage des esclaves malgaches, qu'en était-il de ceux d'entre eux pour qui l'espoir de revenir dans leur île natale était définitivement supprimé ? Nous voulons parler ici des esclaves amenés soit en Insulinde, soit aux Amériques. Pour les premiers, nous n'avons pu trouver aucune information, pour les seconds des informations existent : c'est la deuxième partie de ce travail.

On sait que Clovis Ralaivola a retrouvé la trace de quelques esclaves malgaches à Montréal au Canada, en 1762. Mais les cas relevés semblent isolés et nous n'avons aucune connaissance de leur destin.

D'autre part, il faut noter ici que le Canada était une colonie de peuplement blanc et il semble que les esclaves ne formaient pas la majorité de la population laborieuse du pays. Signalons, pour terminer sur l'esclavage au Canada, ce que nous dit Ralaivola à partir de ses sources :

« Au sujet des esclaves au Canada, point qui nous intéresse particulièrement, Laplace, archiviste de l'église de Notre Dame de Montréal a décrit que les Nègres étaient moins nombreux que les sauvages panis et paraissaient être un objet de luxe, car ils servaient généralement les hauts dignitaires et les riches » (Ralaivola 1970, p. 267).

On note ici que la proportion des esclaves était trop faible pour que l'on puisse trouver des groupes de marrons et, si marronnage il y a eu, il ne pouvait être qu'individuel et non collectif.

Il en est de même pour les futurs Etats-Unis d'Amérique, tous les Etats n'ont pas été esclavagistes ou disons que, sur l'ensemble de la population du pays, la proportion était trop faible et un groupe de marron n'avait aucune chance de se perpétuer dans le temps. Néanmoins, nous savons que le marronnage individuel était fréquent et parfois incontrôlable.

En ce qui concerne les esclaves malgaches débarqués dans ce pays nous ne connaissons pas ce qu'ils sont devenus. Nous savons, cependant, qu'un grand nombre d'entre eux y ont été amenés ; et ceci dès le XVIIIe siècle.

D'après Vérin, citant Johnson :

«... deux navires négriers, appartenant à Frédéric Phillips de New-York, qui avaient été mal reçus vers Morondava, s'arrêtèrent chez Simanato qui leur fit bon accueil. Les capitaines acceptèrent d'aider le roi sakalava dans ses guerres à condition qu'on les laisserait se pourvoir en esclaves parmi les prisonniers. Deux expéditions victorieuses eurent lieu et Simanato offrit de renouveler la convention» 16 .

16 -- cf Vérin 1972, p. 138.

Signalons toutefois que Vérin s'appuie ici sur un extrait traduit en français dans le tome III de la Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar, de l'ouvrage «*A general History of Pyrates*» du Capitaine Charles Johnson et publié à Londres en 1728. Le Capitaine Charles Johnson était resté un personnage mystérieux depuis la publication de son livre. Dans son livre «*Les Pirates à Madagascar*» (éd. de 1972), Hubert Deschamps semble déduire par une analyse interne de l'ouvrage de Johnson, que ce dernier était lui-même un ancien pirate.

Cependant, depuis quelques années les chercheurs anglais ont réussi à démontrer d'une manière sûre que le capitaine Johnson était en fait le grand romancier anglais Daniel Defoe — l'auteur de *Robinson Crusoe* — le «*A General History of the Pyrates*» n'est donc pas un texte de première main, mais un ouvrage de seconde main puisqu'il est le résultat d'une recherche de Defoe. Les informations que l'on peut y puiser doivent donc être utilisées en conséquence. C'est-à-dire en fonction du sérieux des informations recueillies par Defoe, William Lee reconnaissait que «Defoe n'avait pas eu une expérience personnelle de la mer mais que les livres et les hommes lui avaient fourni les renseignements d'ordre professionnel que son génie avait transformé sic (?) avec tant d'habileté dans une série de voyages imaginaires».

A Madagascar, J.T. Hardyman a été le premier, en 1973, dans une communication à l'Académie Malgache à signaler que Johnson et Defoe ne faisaient qu'un seul et même personnage.

On sait que l'aide de ces Négriers va transformer complètement la situation politique dans l'Ouest malgache. Mais nous ne savons pas exactement où les esclaves ont été transportés. Toutefois, on peut penser raisonnablement qu'ils ont été débarqués dans un des ports des futurs Etats-Unis. Ce qu'ils sont devenus, reste encore un objet de recherches futures.

Comme on peut le constater, si nous pouvons affirmer que des esclaves d'origine malgache ont été importés en Amérique du Nord, il ne nous est pas permis — par manque de documentation — d'avoir un aperçu de leurs comportements en tant qu'esclaves dans une région où ils n'avaient plus aucun espoir de revenir à Madagascar.

Mais dans une autre région du continent américain, et, plus précisément dans les îles des Caraïbes, les informations sur les esclaves d'origine malgache sont plus fournies, mais surtout très étonnantes en ce qui concerne la réaction des Malgaches vis-à-vis de leurs conditions d'esclaves dans un pays d'où le retour n'était plus possible. Il s'agit de ceux qui ont été importés dans l'île de la Jamaïque dans la deuxième moitié du XVII^e siècle.

Grâce aux travaux de R.C. DALLAS publiés au début du XIX^e siècle (1803) et d'Orlando PATTERSON (1970), nous pouvons suivre sur plusieurs dizaines d'années le destin d'un groupe de Malgaches importés dans l'île de la Jamaïque, vers 1669-1670.

Une brève esquisse de l'histoire de l'esclavage à la Jamaïque au XVIII^e siècle est ici nécessaire pour une bonne compréhension de ce qui va suivre ¹⁷.

L'île de la Jamaïque occupée par les Espagnols fut conquise par les Anglais en 1655, mais les Ibériques vont y pratiquer, jusqu'en 1660, une guerre de guérillas avec, dans les premiers temps, l'aide de leurs esclaves affranchis par nécessité. Mais quand le principal chef des noirs, anciens esclaves des Espagnols, accepta les conditions offertes pour lui et ses troupes par les Anglais, les Espagnols durent abandonner définitivement l'île.

Très rapidement et contrairement aux futurs Etats-Unis, les Anglais n'arrivèrent pas à faire de cette île une colonie de peuplement de petits colons Blancs. Les terres furent très vite accaparées par une minorité et l'île devint une colonie de plantations. Or, à ce genre d'occupation correspond toujours une importation d'esclaves pour servir d'outils de production. C'est

17 — Nous avons utilisé l'article de Richard Price : «Maroons and Their Communities», in : Price 1973.

ainsi que, d'après Patterson, il n'y avait que 550 esclaves en 1662. Mais deux ans après, ils atteignaient déjà 8000. En 1672, ils étaient 9500, et en 1703, ils ont quadruplé (45000). Vers 1750, la population esclave atteint 130 000, et en 1800, elle avoisine 301 000. Quand l'abolition de l'esclavage sera effective à la Jamaïque (*Emancipation Act* de 1834), le nombre des esclaves était environ 311 070. Cette « prolifération » n'était pas due à une croissance démographique naturelle mais presque uniquement à l'apport croissant d'esclaves venant d'Afrique (Patterson 1973, p. 250).

Les conditions écologiques à la Jamaïque le permettant, les révoltes d'esclaves ont été quasi permanentes et c'est ce qui a fait dire à Patterson :

« Durant les 180 années de son existence en tant que société esclavagiste, à peine une décade se passa sans qu'il n'y ait eu de sérieuses révoltes à grande échelle menaçant l'ensemble du système » (Ibidem, p. 246).

Les révoltes les plus célèbres ont été celles des 80 premières années de l'occupation anglaise. Et c'est au cours de cette période que nous avons des informations sur les esclaves d'origine malgache.

Vers 1685-1686 une révolte — la troisième depuis l'occupation anglaise — éclate dans une plantation. Au nombre de 150, ces esclaves vont combattre victorieusement une compagnie de 70 soldats lancés à leur poursuite. Ce n'est que vers 1688 qu'ils seront battus par les bandes de colons lancées à leur poursuite, mais une soixantaine réussira à s'échapper vers la partie orientale de l'île.

Ces groupes en retraite rencontrent alors, au cours de leur déplacement vers l'est et dans les forêts aux abords des paroisses de St Georges et St Mary, un autre groupe de marrons dont personne n'avait jamais encore entendu parler. Les renseignements les concernant sont cependant fournis dans une lettre du Gouverneur de la Jamaïque à son « ministère de tutelle » et Patterson nous apprend que :

« Vers 1669-1670, un bateau négrier transportant une cargaison inhabituelle d'esclaves venant de Madagascar fit naufrage près de Morant Point à l'extrémité orientale de l'île de la Jamaïque. Ces esclaves, qui se sont arrangés pour atteindre le rivage, s'enfuirent vers les collines (de l'île) et, plus tard, en association avec les fuyards, construisirent un groupe de villages dans la partie la plus reculée de l'hinterland oriental »¹⁸ .

18 — Calendar State Papers (Anglais) -- 1685-1686 — n° 883.

Dès leur arrivée à la Jamaïque, ces esclaves malgaches ont donc réussi à échapper à leurs conditions et, en débauchant d'autres esclaves des plantations des environs, ils ont réussi à créer un groupe de villages indépendamment de leurs maîtres blancs.

L'arrivée des groupes venant de l'Ouest de l'île va changer leur position. Ils vont, non seulement encourager le marronnage à leur profit mais aussi attaquer les plantations appartenant aux Blancs et avec succès, semble-t-il :

«Ils formèrent une bande formidable, qui, souvent, osait faire des raids contre les plantations de la côte. Trois colonnes de Blancs étaient perpétuellement en campagne contre eux, portant secours aux paroisses de St Georges, St Thomas et Ste Marie, mais leur incapacité à contrôler les assauts des rebelles s'avérait «si décourageant en égard au sort malheureux des habitants, que ceux de St Georges selon le Gouverneur se préparaient à désertier leurs habitations s'ils ne sont pas secourus». Le Gouverneur considérait la situation comme suffisamment grave pour nécessiter le renforcement de la loi martiale et l'augmentation de la taille des colonnes (de chasseurs d'esclaves). Mais ils continuèrent à avoir peu de succès (Patterson 1973, pp. 257-258).

Ce groupe de marrons connu sous le nom de «Leeward Group»¹⁹ ne cessera pas entre 1685 et 1702 d'augmenter ses effectifs et de continuer ses attaques contre les plantations mais aussi de débaucher les nouveaux esclaves arrivant dans la région.

Puis les documents restent muets sur cette société de marrons dont le noyau était des Malgaches.

Ce n'est que vingt ans plus tard, d'après un auteur anonyme que :

«Quelques temps avant 1720, un esclave madagascan prit la tête d'un soulèvement sur la plantation Down. Avec les esclaves provenant de la plantation de son ancien maître, le Madagascan établit un camp rebelle dans les montagnes situées derrière Deans Valley où il augmenta le nombre de son groupe en encourageant activement les esclaves des plantations voisines à s'enfuir et à le rejoindre. Cependant, le Madagascan fut incapable de s'accorder avec la bande principale des rebelles Leeward sous le commandement de Cudjoe qui était installé un peu plus en amont [par rapport à lui] . Une lutte pour le pouvoir s'en suivit entre les deux leaders

19 – Leeward veut dire «sous le vent» en anglais.

«et après plusieurs batailles sanglantes» le Madagascan fut assassiné et son groupe incorporé dans celui de Cudjoe»²⁰ .

L'incorporation du groupe de ce Madagascan dans celui de Cudjoe le fera également disparaître des correspondances officielles des Gouverneurs. A partir de 1720, on ne parlera plus que de Cudjoe et de son peuple de marrons.

Fort heureusement, nous avons trouvé une autre source qui nous parle de toute évidence de ces mêmes Malgaches, ou plutôt de leurs descendants, quand le Gouvernement colonial de la Jamaïque, ne pouvant venir à bout des marrons, engagera des pourparlers de paix avec Cudjoe à partir de 1739. C'est la narration que nous transmet R. C. Dallas dans son livre publié en 1803. Malgré sa longueur, il nous a paru bon de donner ici en son entier le récit de Dallas concernant les Marrons malgaches.

«Cudjoe fut rejoint, mais on ne sait pas à quel moment, quoique certainement après qu'il fut devenu très puissant, par une autre tribu de Nègres distincts en tout point (des autres), leur stature, leur caractère, leur langue et leur pays étaient différents de ceux des autres noirs. Leur peau était d'un noir de jais plus profond (*deeper jet*) que celle d'aucun autre Nègre ; leurs traits ressemblent à ceux des Européens ; leurs cheveux sont d'une texture douce et lâche comme ceux d'un mulâtre ou d'un quarteron, leur forme plus délicate et leur stature plus petite que ceux des gens qu'ils ont rejoint ; aux yeux d'un Européen, ils étaient plus beaux (que les autres), mais semblaient à l'origine n'avoir pas eu la vigueur et la force nerveuse des autres gens placés sous les ordres de Cudjoe ; et quoique c'est probable que des relations avec ces derniers avaient eu lieu depuis au moins soixante dix à quatre-vingts ans et qu'un mélange des familles ait eu lieu, leur caractère original était facilement repérable chez leurs descendants. Ils étaient appelés Madagascar, mais pourquoi, je n'en savais rien, n'ayant jamais entendu (dire) que des esclaves furent apportés de l'île de Madagascar. Il est possible et [il se peut qu'il y ait en Afrique une région appelée la région de Lacovia dans la paroisse de St Elizabeth très peu de temps après que les planteurs les eussent achetés.] Il n'apparaît pas que leur nombre fut grand, mais ils étaient remarquablement prolifiques. Certaines des vieilles

20 - Anonyme : *Account of Maroons and the late War* - in C.E Long papers. British Muséum MSS 12 431.

Long a écrit un livre sur la Jamaïque en 1774 mais pour plus de commodité, nous utiliserons son nom pour désigner le texte de l'Anonyme.

personnes se rappellent que leurs parents parlaient dans leurs familles une langue entièrement différente de celle des autres Nègres avec lesquels ils étaient incorporés. Ils se rappelaient de mots (désignant) les choses d'usage courant, et déclarant que dans leur jeune âge ils parlaient leur langue maternelle. Cependant, la langue Coromantes supplanta les autres et devint dans le temps la seule utilisée par tous»²¹ .

Sans procéder à aucune analyse, ces informations mettent en relief plusieurs points importants.

Tout d'abord, il est certain que des esclaves d'origine malgache ont été amenés à la Jamaïque dès la deuxième moitié du XVIIe siècle et cela seulement une dizaine d'années après le départ des Espagnols de cette île et au moment où les Anglais venaient d'échouer dans leur tentative d'implantation d'une colonie de petits colons blancs. /

Ensuite, elles nous montrent que même privés définitivement de l'espoir de revenir un jour à Madagascar, les esclaves d'origine malgache choisissent toujours la liberté. Ils forment alors ces noyaux durs à la base de toutes les communautés marronnes et c'est eux qui incitent les autres esclaves à s'enfuir de chez leur maître.

Enfin, fait peut-être moins clair dans nos informations, il semble bien que les Malgaches ont tenu à garder d'une manière constante leur identité ethnique (i.e. leur identité culturelle) et que les autres Africains intégrés dans leur communauté devaient se plier aux «coutumes malgaches». Du moins ceci peut-être déduit du rôle du «Madagascan» tel qu'il nous a été rapporté par Long.

Mais peut-on, à partir de nos connaissances actuelles et de ces informations, déduire qu'une communauté d'origine malgache a réussi à survivre en tant que telle pendant au moins quatre-vingts ans à la Jamaïque ?

La question se pose dans la mesure où nos informations sur ces Malgaches s'échelonnent dans le temps. En effet, la première provient d'un compte-rendu contenu dans les *Calendar of State Papers* datés de 1685-1688, tandis que la seconde vient d'un auteur anonyme dont le texte est conservé dans les C.E.Long Papers au British Muséum (mss 12.431) et dont la rédaction a été faite au plus tard entre 1740 (fin de la guerre contre Cudjoe) et 1774

21 - Cet extrait est accessible à Madagascar, car James Sibree l'a publié dans l'*Antananarivo Annual*, vol. 5, Tananarive 1881, p. 98.

(date à laquelle Edward Long lui-même a publié son *History of Jamaica* à Londres). Enfin, l'ouvrage de R.C. Dallas daté de 1803 parle principalement de la même guerre.

Il est tout d'abord à noter que ni Long ni Dallas aux XVIIIe et début du XIXe siècle ne font la liaison entre le «Madagascan» et les Nègres «Madagascar» et surtout avec les Malgaches historiquement mentionnés comme ayant été «débarqués» vers 1669-1670. Patterson lui-même, en 1970, ne veut pas ou n'a pas pu faire la liaison. En ce qui concerne Long et Dallas, leur ignorance peut se comprendre dans la mesure où leurs récits sont surtout centrés sur l'histoire de la première guerre contre les marrons et que s'ils parlent des Malgaches c'est pour ainsi dire par accident²². Tandis qu'Orlando Patterson lui a pour objectif une étude socio-historique des communautés marronnes afin de déterminer quelles sont les conditions qui provoquent les révoltes d'esclaves dans les sociétés esclavagistes²³.

Notre préoccupation n'est donc pas la même que celle de ces auteurs et ce n'est pas dans leurs travaux que nous pourrions trouver une réponse directe à la question posée.

Toutefois, une utilisation des informations apportées par ces auteurs et une certaine connaissance de l'histoire de la traite des esclaves aux XVIIe et XVIIIe siècles dans l'Océan Indien sud-occidental nous amènent à émettre l'hypothèse que nous sommes en présence d'une communauté de marrons d'origine malgache ayant réussi -- même d'une manière relative -- à préserver son identité ethnique pendant environ quatre-vingts ans, avant de se fondre dans la société des Noirs d'origine «marrons» de la Jamaïque.

Tout d'abord, comme déjà vu, les navires négriers anglais venant d'Amérique fréquentaient régulièrement les côtes malgaches -- particulièrement la partie occidentale -- à la recherche d'esclaves.

22 -- D'autre part, ils n'avaient pas accès aux lettres des Gouverneurs. C'est pour cela que Dallas parle par exemple d'une région d'Afrique autre que Madagascar. Or, nous ne connaissons en Afrique qu'une rivière Malagarasi qui, en insistant beaucoup, peut se rapprocher de Malagasy mais pas de Madagascar ou de Madagascan.

23 -- Sa préoccupation n'est donc pas un inventaire exhaustif des régions d'origine des esclaves importés à la Jamaïque et, en somme, toute proportion gardée, les esclaves malgaches ne représentaient qu'une infime portion de l'ensemble de la population servile, or son travail recouvre l'ensemble et non pas un de ses éléments.

Et que les capitaines négriers n'hésitaient pas à prêter des mercenaires aux rois locaux dans les guerres locales. Le but, dans ce cas, étant d'avoir des prisonniers de guerre que les négriers amenaient ensuite comme esclaves en Amérique ²⁴ .

On a déjà vu que les Anglais ont commencé l'occupation de la Jamaïque en 1655 et qu'elle n'était devenue définitive qu'en 1660. Très rapidement, ils avaient eu besoin d'une main-d'œuvre servile pour la mise en valeur coloniale de l'île. Il faut aussi se rappeler que l'Angleterre avait réussi à s'allier avec les pirates — dont la majorité était d'origine anglaise — contre les Espagnols. Les pirates, indépendamment de leurs attaques contre les navires espagnols étaient aussi des marchands d'esclaves. Ils ont donc transporté dans les nouvelles colonies anglaises d'Amérique des esclaves. Ici encore, les côtes malgaches étaient devenues le lieu de refuge de ces aventuriers et le lieu d'approvisionnement en esclaves d'origine malgache.

Il était, d'ailleurs, difficile pendant toute la période étudiée — du moins dans l'Océan Indien — de faire la distinction, non seulement entre un négrier «honnête» et un négrier «pirate», mais également entre un «honnête marchand négrier» et un pirate «négrier» comme nous avons pu déjà le constater dans l'affaire du «London» naufragé au large de la ville de Mozambique. Avec Hubert Deschamps, la complication va même plus loin puisqu'il y implique les officiels anglais de la Jamaïque :

«Les Anglais s'installèrent à la Jamaïque. Les Gouverneurs délivraient des lettres de marque contre les Espagnols quand on était en guerre contre eux et ne les reprenaient pas quand la paix était conclue. Ainsi la piraterie baptisée "course" recevait protection et encouragement officiels» .

Si nous acceptons, avec Patterson, que la grande majorité des esclaves de la Jamaïque venait de la côte occidentale d'Afrique, il nous apparaît, cependant, normal qu'un certain contingent puisse venir de Madagascar. Contrairement à lui donc, nous pensons

24 — Sur ce point, cf. Deschamps 1965 et 1972 ; Decary 1935, Grandidier 1903-1920, avec les réserves qui s'imposent pour certains extraits publiés.

que jusque vers 1720²⁵ au moins, des esclaves malgaches étaient amenés régulièrement en Amérique dans les Caraïbes, zone que les pirates connaissaient bien puisque c'était leur ancien refuge et que les planteurs de la région recevaient plus favorablement les « outils de production » qu'ils leurs amenaient. Les arrivées de cargaisons d'esclaves venant de Madagascar n'étaient pas inhabituelles, un peu tout juste moins fréquentes que celles venant des côtes du Ghana.

Ceci nous fait penser — sous réserve de vérifications plus approfondies — que le « Madagascan » cité par Long était bien un esclave d'origine malgache. Son nom lui-même est pour nous une indication, car il est assez classique qu'on ait pu le surnommer Madagascan du fait qu'il vient de Madagascar (Madagascar : pays, Madagascan : habitant de Madagascar).

Ceci permet également de dire que les communautés villageoises formées à l'origine par des marrons malgaches en 1669-1670 ont réussi à survivre d'une manière à peu près autonome et surtout ethniquement identifiable entre 1669 et 1720, c'est-à-dire pendant environ cinquante ans. La survie de ces communautés tient à la combinaison pendant plusieurs années de trois faits importants.

Il semble en premier lieu que les naufrages malgaches de 1669-1670 aient été assez nombreux pour former plusieurs villages de marrons dans la même région. Ceci a permis au phénomène naturel de l'accroissement démographique de jouer un rôle important

25 — Une certaine connaissance de l'histoire de Madagascar impose cette date de 1720. Tout d'abord, sur la côte ouest de l'île, l'épopée guerrière des princes sakalava est terminée. Le royaume du Menabe et du Boina sont définitivement installés. Les approvisionnements en esclaves des bateaux négriers deviennent plus aléatoires, car il faut désormais aller sur les Hautes Terres pour s'en procurer en abondance. Mais l'aide européenne ne jouera plus car ces derniers ne peuvent plus quitter les bateaux pendant une semaine ou deux pour aider un chef local à battre un autre et avoir leur part de butin sous forme d'esclaves.

Ensuite, les pirates pourchassés par toutes les flottes de guerre européennes vont disparaître physiquement (les derniers seront pendus aux Mascareignes à la même époque).

Enfin, la mise en valeur des Mascareignes va ouvrir un débouché sûr et proche pour les esclaves malgaches. L'importance de ce marché ira en grandissant pendant tout le XVIII^e siècle au point tel que les esclaves malgaches n'y suffiront plus très rapidement et que la côte orientale d'Afrique va être sollicitée très rapidement et même la côte ouest de ce continent (cf. J.M. Filliot 1970). Le marché américain devient très accessoire pour les négriers de l'Océan Indien.

dans le maintien de l'identité ethnique. Ce fait est encore signalé par Dallas quatre-vingts ans après l'arrivée des premiers Malgaches. Ce dernier d'ailleurs ne peut s'empêcher d'ajouter « qu'ils étaient remarquablement prolifiques ».

Cependant, à notre avis, le seul accroissement démographique n'était pas suffisant étant donné les conditions objectives imposées aux membres de ces villages malgaches de la Jamaïque. En effet, on imagine aisément la pauvreté génératrice de maladies de toutes sortes provoquant à n'en pas douter un taux de décès important, mais, en plus de cela, les cas de mort violente n'étaient pas rares et devaient même faire partie de la vie quotidienne. Il suffit de se rappeler que les adultes mâles étaient en permanence sous la menace d'être tués au cours d'un engagement contre les bandes de chasseurs d'esclaves lancées contre eux.

Il fallait donc la conjugaison d'autres faits pour expliquer la permanence de ces communautés malgaches.

Le second fait est, à notre avis, l'incitation au marronnage des esclaves nouvellement arrivés dans les plantations et, en particulier, ceux d'origine malgache, et ceci était d'autant plus normal pour ces derniers car ils devaient en tout état de cause se laisser séduire en sachant qu'il existait dans l'île une communauté malgache ayant réussi à reconquérir sa liberté. Car il est connu que dans un pays « hôte », les étrangers originaires d'un même pays ont tendance (naturelle ?) à se regrouper entre eux.

Comme nous l'avons vu, cet accroissement par l'incorporation des nouveaux arrivés de Madagascar est parfaitement plausible, étant donné les conditions du marché des esclaves dans l'Océan Indien sud-occidental jusqu'en 1720. Ce deuxième fait nous apparaît même comme la plus importante pour la survie ethnique de la communauté.

Enfin, le troisième fait est l'accroissement par l'intégration ethnique dans la communauté malgache du pays, d'esclaves originaires des autres régions d'Afrique. A notre avis, la « malgachitude » a joué ici un rôle assimilateur, tous les étrangers devaient se plier aux « coutumes » pour être définitivement intégrés. Les textes semblent indiquer que l'intégration se faisait assez rudement mais efficacement. Il faut se rappeler que « ces communautés étaient en guerre, se battant pour leur propre existence ». Richard Price (1973, p. 17) nous donne un aperçu de ce qu'a pu être cette intégration :

« Les Leeward Marrons de la Jamaïque confinaient les nouvelles recrues dans une sorte d'isolement durant lequel ils ne leur faisaient pas confiance jusqu'à ce qu'ils aient servi durant un délai de probation » qui était suffisant pour que certaines d'entre elles éprouvassent le souhait de retourner chez leurs maîtres ».

On comprend dès lors que ces communautés malgaches aient pu survivre pendant cinquante ans et aient pu préserver en dépit des circonstances leur identité culturelle.

A partir de 1720, les conditions vont changer pour les Malgaches marrons. Tout d'abord, le noyau d'origine devait avoir à peu près disparu et nous sommes déjà pour la période en présence de leurs descendants, ne connaissant plus rien de Madagascar même s'ils parlaient encore malgache. Cette situation exposait désormais les communautés à ne plus pouvoir compter que sur leurs seules ressources culturelles sans nouveaux apports de Madagascar pour garder leur identité particulière. Et devant les arrivées régulières d'esclaves — source importante de recrutement pour le marronnage — venant pour la plupart d'Afrique de l'Ouest, l'identité culturelle malgache étant inexorablement condamnée à disparaître à plus ou moins long terme.

Enfin, les luttes pour le pouvoir suprême entre Cudjoe et le « Madagascan » suivies de la défaite de ce dernier signifiait la fin de la prédominance politique des Malgaches dans le groupe de « Madagascar ».

Cette fois-ci, c'est « l'Africanité » qui prend le dessus. Et en 1749, c'est-à-dire quatre-vingts ans après la première arrivée historiquement connue des Malgaches à la Jamaïque (circa 1669) leurs descendants ne parleront plus le malgache mais le « Coromantes » langue originaire de l'actuel Ghana, en attendant la « pidginisation » de cette dernière au XIX^e siècle. Ces descendants de Malgaches ne seront plus reconnaissables dans le groupe de Cudjoe que par leur aspect physique différent des autres marrons, seuls quelques vieillards de leur groupe se rappelleront encore quelques mots de leur langue maternelle.

Ainsi disparut au XVIII^e siècle, une communauté malgache importante en tant que telle, ayant vécu — ou mieux survécu — à des milliers de kilomètres de Madagascar.

A notre connaissance, et jusqu'à plus ample information, c'est la seule communauté malgache importante qui a existé hors de la grande île et ceci est vrai même de nos jours.

Dans ce travail, nous avons voulu tout simplement attirer l'attention des chercheurs sur certaines réactions des Malgaches exportés outre-mer. Elles sont importantes, car elles nous donnent un aspect de l'histoire malgache totalement négligée — peut-être intentionnellement — par les historiens «malgachisants» de l'époque coloniale et même de nos jours. La traite des esclaves hors de Madagascar par les Européens a été à notre avis un des traits fondamentaux de l'histoire de l'île au XVIIIe siècle. Les historiens coloniaux l'ont pratiquement passé sous silence tout en ne faisant pas faute — dans les cas extrêmes — de mettre l'accent sur l'esclavage domestique dans l'île afin de pouvoir présenter légitimement qu'un des buts de la conquête coloniale de l'île en 1895 a été entre autres apports civilisateurs la suppression de l'esclavage. Toutefois, si le silence des historiens «malgachisants» coloniaux était idéologiquement compréhensible et pratiquement juste dans la logique d'une situation coloniale, ce même silence devient incompréhensible de la part des historiens d'un pays ayant reconquis son indépendance politique. Cet aspect de l'histoire de Madagascar nous paraît donc mérité d'être mieux étudié.

Nous espérons par ce travail assez rapide et qui devra sûrement être revu après de plus amples recherches susciter la curiosité des autres chercheurs dans ce domaine.

Car l'Histoire de Madagascar n'est plus seulement à réviser ou à corriger, mais demande à être réétudiée à partir d'autres bases que celles qu'avaient laissées les Grandidier et leurs émules depuis bientôt un siècle. L'histoire du peuple malgache mérite, à notre avis, un autre traitement que celui qui lui a été réservé jusqu'à présent.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRE Ed. C. — 1899, *De l'esclavage à Madagascar*. Thèse de l'Université Press. Paris.
- ALPERS Edward — 1967, *The East African Slave Trade. Historical Association of Tanzania*. Paper n° 3 — Naïrobi.
— 1970, *The French Slave Trade in East Africa 1721-1810. Cahier d'Etudes Africaines n° 10* — Paris.
— 1975, *Ivory and Slaves in East Central Africa*. Edition Heinemann E.B. Londres.
- ALTHABE Gérard — 1969, *Oppression et Libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la côte de Madagascar*. Maspero - Paris.
- AXELSON Eric — 1960, *Portuguese in South East Africa 1600-1700*. Witwatersrand University Press — Johannesburg.
- BASTIDE Roger — 1967, *Les Amériques Noires : Les civilisations africaines dans le nouveau monde*. Payot, Paris.
- BOITEAU Pierre — 1958, *Madagascar — Contribution à l'histoire de la Nation Malgache* — Editions Sociales — Paris.
- BRUNSCHWIG Henri — 1960, *Mythes et Réalités de l'Impérialisme Colonial Français 1871-1914* — Gauthier — Paris.
- CALLET R.P. François — 1908, *Tantara ny Andriana eto Madagascar* — Documents historiques d'après les manuscrits Malgaches — 2 vol. Tananarive.
- CORNEVIN P. et M. — 1970, *Histoire de l'Afrique-Origine à la 2è guerre mondiale*. Payot, 3è édition — Paris.
- DALLAS R.C. — 1803, *The History of Maroons*. I.N. Longman and O. Rees. Londres.
- DEBIEN Gabriel et Collab. — 1961-1967 — *Les origines des esclaves des Antilles*. IFAN. Dakar.
- DEBBASCH Yvan — 1961-1962 — *Le marronnage : Essai sur la désertion de l'Esclave Antillais* — *Revue l'Année Sociologique* 3è série — Paris.

- DECARY Raymond – 1935, *La piraterie à Madagascar aux XVII^e et XVIII^e siècles*.
 – Mœurs Maritimes au XVII^e siècle – in *bulletin de l'Académie Malgache* – Tome XVIII – Tananarive.
 – *Coutumes Guerrières et Organisation Militaire chez les Anciens Malgaches* – 2 tomes – Editions Maritimes d'Outre-Mer. Paris.
- DESCHAMPS Hubert – 1965 – *Histoire de Madagascar* – 3^e édition – Berger-Levrault. Paris.
 – *Les Pirates à Madagascar*. 2^e édit. revue et modifiée – Berger-Levrault. Paris.
- FILLIOT J.M. – 1970, *La traite des Esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle* – 2 tomes. Thèse de 3^e cycle – Paris – ORSTOM – Tananarive.
- FOUCHARD Jean – 1972, *Les marrons de la Liberté*. Editions de l'Ecole. Paris.
- FREEMAN-GRENVILLE G.S.P. – 1965, *The French Kiwa Island*. Oxford University Press. Oxford.
- GRANDIDIER Alfred et Guillaume et Collab. – 1903-1920 – *Collection des ouvrages Anciens concernant Madagascar* (tome III et V)
- GRANT Baron – 1801, *The history of Mauritius or the Isle of France, and the neighbouring islands*. Londres.
- GRAY Sir Jonh – 1962, *History of Zanzibar, from the middle age to 1856*. Oxford University Press. Londres.
- GRAY Sir Jonh Richard et BIRMINGHAM (David) édit. – 1970, *Précolonial African Trade : Essaye on Trade in Cental and Eastern before 1900*. Londres.
- GUILLAIN Charles – 1845, *Documents sur l'histoire, la géographie et le Commerce de la partie Occidentale de Madagascar*. Imprimerie Royale. Paris.
 – 1856 – *Documents sur l'Histoire, la Géographie et le Commerce de l'Afrique Orientale* – 3 volumes. Paris.
- HARDYMAN J.T. – 1964 – *Outline of the Maritime History of St. Augustine's Bay in Océan Indien et Méditerranée*. Paris.
- HUGON Barthélémy – 1808, *Aperçu de mon dernier voyage en Ancore*. British Muséum Add. Mss. 18137 présentation et édition critique in RATSIVALAKA Gilbert – Un vieux traitant de Madagascar – Barthélémy HUGON, revue Tantara n° 7 – 1978 – (à paraître).

- ISAACMAN Allan F. – 1972, *Mozambique – the Africanisation of a European Institution : the Zambezi Prazos 1750-1902*. Madison.
- JOHNSON Capitain Charles – 1728, *A General History of the Pyrates réédité par University of South Caroline Press Columbia 1972*. Londres.
- KENT Raymond K. – 1965, Palmarès – An African State in Brazil. *Journal of African History* n° 6 ; Londres.
– 1970, *Early Kingdom in Madagascar – 1500-1700*. New-York.
- KLEIN Herbert S. – 1969, The Trade in African Slaves to Rio de Janeiro 1795-1811. Estimats of Mortality and Patterns of Voyages. *Journal of African History* n° 10. Londres.
- LE GENTIL Guillaume H.J.B. – 1781, *Voyage dans les Mers de l'Inde fait par ordre du roi à l'occasion du passage de Venus sur le Lisque du Soleil le 6 Juin 1761 et le 3 du même mois 1769* – 2 volumes – Imprimerie Royale – Paris.
- LONG Edward – 1774, *The History of Jamaica*. T. Lownds. Londres.
– *Long's Papers Mss 12431*. British Muséum.
- LOUGNON Albert cdt – 1932-1949 – *Recueil Trimestriel de Documents et Travaux Inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises* – Tananarive et St. Denis.
- MAYEUR Nicolas – *Voyage à la côte de l'Ouest en 1774 et notes et Eclaircissements en forme de lettres*. British Muséum – Add Mss 18128 ff 39R à 74R (N.B. : nous avons utilisé notre transcription personnelle de ce manuscrit).
– *Lettres à Barthélémy de Froberville*. British Muséum Add. Mss 18129 – ff 21R à 31V
- NICHOLLS C.S. – 1971, *The Swahili Coast Politics, Diplomacy and Trade on the East African Littoral – 1798-1856*. St. Antony's publications n° 2. Londres.
- PATTERSON Orlando – 1973, *Slavery and Slave Revolts : A socio-historical Analysis of the first Maroon War 1655-1740*. Social and Economic Studies 289-325 – 1970 reprinted in PRICE (Richard) édité Maroons Societies. Anchor.
- PRICE Richard – *Maroons and their communities*. in *ibid*.
- RAKOTO Ignace – RAMIANDRASOA Fred – RAZOARINORO – 1975, *Corpus d'histoire du droit et des institutions*. Université. Tananarive.

- RALAIVOLA Clovis -- 1970, Deux Malgaches à Montréal (Canada) en 1692 in *bulletin de Madagascar n° 286*. Tananarive.
- RAZOHARINORO Mme -- 1964, *L'île de France de 1789 à 1803* thèse de l'Ecole des Chartes. Paris.
- SAVARON Callixte -- 1932, *Mes souvenirs à Madagascar avant et après la Conquête*. Mémoire de l'Académie Malgache. Tananarive.
- SIBREE James -- 1881, Malagasy as Slaves in Jamaica. *Antananarivo Annual vol. V*. Tananarive.
- VALETTE Jean -- 1968, Documents pour servir à l'étude des relations entre Froberville et Mayeur. *Bulletin de l'Académie Malgache -- tome XLVI - I*. Tananarive.

